

A TARARE.

C'était grande fête à Tarare, le 2 août, pour la remise, à l'Union tararienne, du drapeau offert par souscription par les habitants.

Après des exercices gymniques fort bien exécutés, M. Dontenville, vice-président de l'Union patriotique, assisté de son collègue, M. Sanaoze, a procédé à cette cérémonie; il a adressé aux gymnastes d'excellents conseils sur leurs devoirs envers la Patrie, symbolisée par l'emblème qu'il avait l'honneur de leur remettre en ce jour.

La fanfare de Tarare, directeur, M. Sohier, chevalier de la Légion d'Honneur, et la fanfare des pompiers, directeur, M. Jacquier, ont largement contribué à l'éclat de cette fête.

Voici la liste des neuf Sociétés de gymnastique qui y ont également participé avec un grand succès :

L'Union Tararienne, de Tarare, MM., président : Tricaud ; moniteur général : Cornu.

L'Espérance, de Villefranche, MM., président : Gelot ; moniteur général : Guasq.

L'Union Arbresloise, de l'Arbresle, MM., président : Delamarre ; moniteur général : Goutard.

L'Étincelle, d'Amplepuis, MM., président : Bedin ; moniteur général : Muguet.

L'Invincible, de Cublize, MM., président : Thoviste ; moniteur général : Pelletier.

Société Gymnastique, de Thizy, MM., président : Clément ; moniteur général : Hussler.

Les Enfants de la Trambouze, de Bourg de Thizy, moniteur général : M. Lachal.

La Montagnarde, St-Vincent-de-Reins, MM., président : Troncy fils ; moniteur général : Lachal.

La Joyeuse, Régnv (Loire), MM., président : Roche ; moniteur général : Lafond.

A VILLEURBANNE.

Le 23 août, à 2 heures du soir, la Jeune France, des Charpennes, donnait sa fête annuelle sous la présidence de M. Chambard-Hénon, vice président de l'Union patriotique du Rhône, assisté de M. Wolf.

La fanfare Les Enfants du Rhône prêtait son gracieux concours.

Les gymnastes de la Jeune France, dirigés par M. Bédon, moniteur général, ont provoqué d'unanimes applaudissements.

Au cours de la fête, M. Chambard-Hénon a fait une conférence toute d'actualité sur les traditions et légendes de la Russie.

Après avoir rappelé quelle immense joie avait fait battre tous les cœurs français à la suite des fêtes de Cronstadt, il a montré que nous avions pour devoir de nous initier à la vie intime de nos excellents amis et alliés, les Russes.

Ce grand peuple, a dit le conférencier, a toute une histoire populaire dans ses chansons ou bylines. Ces chants, à la forme naïve, reflètent admirablement le caractère russe, ami du merveilleux et des actions héroïques. Le recueil de ces bylines est considérable et parmi elles, M. Chambard-Hénon en choisit une des plus anciennes; elle remonte au douzième siècle.

Il s'agit d'un héros nommé Ilia de Mourom, dont les exploits vraisemblables ou fabuleux sont connus aussi bien dans les isbahs rustiques que dans les palais de St-Petersbourg ou de Moscou.

Nous ne raconterons pas ici toutes les aventures d'Ilia; arrêtons-nous seulement quelques instants sur l'une d'elles.

Sur la route de Kief, Ilia rencontre Solovèï le brigand. Ce brigand s'était construit un nid sur sept chênes; il étendait ses griffes à sept verstes autour de lui et, depuis trente ans, était la terreur de la contrée. Il rugissait à la manière des bêtes fauves, hurlait à la façon des chiens, sifflait comme un rossignol, mais ses cris étaient si puissants qu'ils courbaient les arbres de la forêt.

Avec une flèche, Ilia crève l'œil du brigand qui tombe de l'arbre et est fait prisonnier.

Plus tard, Ilia combat pour délivrer son pays des Tatars et des Turcs.

Devenu vieux, il se plaît à encourager les jeunes héros, vivant pauvre, honnête et généreux.

Ilia de Mourom est la plus haute personnification héroïque qui soit sortie de l'imagination russe.

C'est le portrait de ce noble peuple, si attaché à son sol, à ses lois, à ses coutumes.

Ilia de Mourom ressuscitera un jour pour triompher, avec nous, de Solovèï le brigand. Quand les destinées de la France se joueront sur les champs de bataille, il apparaîtra avec ses millions de bras et sa force de géant.

La France et la Russie, nations sœurs, triompheront sous

leurs drapeaux assemblés. (Longue salve d'applaudissements chaleureux et redoublés.)

La fanfare Les Enfants du Rhône joue alors l'hymne russe et la Marseillaise, aux acclamations de l'assistance qui réclame une seconde audition, accordée aussitôt et accueillie comme la première.

UNION PATRIOTIQUE DE L'AIN

MONUMENT DES ENFANTS DE L'AIN

Sur la proposition de M. Louis Parant, secrétaire général, l'Union patriotique de l'Ain vient d'ouvrir une souscription avec l'intention d'élever, au chef lieu de chacun des 36 cantons du département de l'Ain, une plaque commémorative portant les noms de tous les Enfants du canton, morts pour la Patrie, pendant la guerre de 1870-1871.

Dans ce but, cette association a adressé aux 453 municipalités de l'Ain, aux diverses Sociétés, aux journaux de tous les partis, et à tous ses concitoyens, une circulaire à l'effet d'obtenir leur concours moral et pécuniaire.

Cette circulaire se termine par l'article suivant que nous reproduisons avec le plus grand plaisir, en félicitant à nouveau et bien vivement nos amis de l'Ain, pour leur projet grandiose, dont la réussite est assurée d'avance.

Les Monuments commémoratifs.

A l'appui de notre proposition, il ne sera pas inutile de rappeler en quelques lignes ce qui a été fait sur de nombreux points du territoire français pour honorer dignement la mémoire de nos soldats morts en 1870-71.

Les renseignements suivants sont extraits de l'ouvrage de M. Clément de Lacroix, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, sur les tombes militaires et monuments élevés à la mémoire de ces héros du devoir patriotique.

Il est regrettable qu'aucun monument n'ait permis de faire figurer le département de l'Ain dans cet intéressant ouvrage. Tous nos concitoyens voudront certainement se joindre à nous pour que cette lacune disparaisse.

L'œuvre de l'Etat, dit cet auteur autorisé, s'est appliquée dans 36 départements à plus de 87,396 tombes, disséminées dans 4,438 communes.

La dépense totale acquittée sur les fonds du Trésor atteint la somme de 2,287,896 francs. Cette œuvre achevée en 1880 se continue encore par des soins annuels d'entretien. Un crédit a été inscrit au budget pour permettre de conserver partout les tombes en bon état, mais détail à signaler, la plupart des communes ont refusé les subventions qui leur ont été offertes.

Indépendamment des sépultures où sont ensevelis les soldats tués pendant la guerre, il existe, pour rappeler l'effort de la défense nationale, divers monuments commémoratifs élevés par les départements et les communes à la mémoire des combattants de leur région.

De tous les côtés de la France et à mesure que l'on s'éloigne de 1870, les populations semblent conserver plus à cœur ce souvenir.

Le patriotisme individuel a entendu rivaliser avec le patriotisme collectif de l'Etat.

Départements, communes, sociétés, particuliers, chacun s'est associé pour rendre hommage aux siens et perpétuer le souvenir du sacrifice local.

Les habitants, les municipalités, les Sociétés de l'Ain ne sauraient rester en dehors d'une œuvre aussi nationale qui doit rallier autour d'elle toutes les bonnes volontés.

Tous voudront, à leur tour, assurer la glorification de nos enfants, héros de 1870-71, avec le caractère spécial et unique que nous voulons lui donner, dans un large esprit de décentralisation.

Il est à souhaiter que l'Etat, par mesure législative, prenne un jour la résolution d'édifier, non plus seulement dans chaque chef-lieu de canton, mais jusque dans la moindre commune, et à proximité de l'école, un glorieux et modeste panthéon, sous forme de tables ou plaques commémoratives sur lesquelles on graverait, au fur et à mesure, les noms de tous ceux qui succomberaient pour la Patrie, sur tous les champs de bataille, même les plus éloignés.

Ces tables d'honneur, tenues soigneusement à jour, reste-